

5ème Salon International de l'Agriculture au Maroc

La coopération maroco-allemande scellée par la signature d'un accord sur la sécurité sanitaire des aliments

SM le Roi Mohammed VI, accompagné de SAR le Prince Moulay Rachid, a présidé, mercredi à Sahrj Souani à Meknès, l'ouverture de la cinquième édition du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM).

Cet important événement, qui se poursuivra jusqu'au 02 mai prochain, intervient au lendemain de la tenue de la troisième édition des assises de l'agriculture et tend à renforcer la mobilisation autour du Plan Maroc Vert lancé en avril 2008.

Lequel plan est, rappelons-le, basé sur deux piliers. Le premier vise le développement de grands projets modernes à hauts rendements et le second traite de l'agriculture solidaire ou de la petite agriculture afin de l'orienter vers une production de qualité.

Au fait, l'enjeu au niveau du Pilier II consiste à réussir le défi de reconversion des cultures jusqu'ici pratiquées en cultures à haute valeur ajoutée et dotées d'un certain minimum de qualité.

Et c'est sans nul doute en ce sens que placée sous le thème «du développement durable», cette édition du SIAM tend à faire fédérer l'ensemble des intervenants autour de l'importance de la sécurité alimentaire et de la préservation des ressources naturelles et relie 9 pôles thématiques à savoir: «16 régions du Royaume», «Sponsors et Institutionnels», «International», «Produits agricoles», «Agrofournitures», «Machines agricoles», «Nature, Environnement et Développement durable», «le Souk (Coopératives, Associations, Produits du terroir)» et «Elevage».

Et ce en plus de la tenue de toute une série de conférences et de tables rondes scientifiques programmées au profit des agriculteurs.

Ce salon de renommée internationale connaît aussi la participation d'importantes délégations étrangères.

Programmée pour le jeudi 29 avril, la journée allemande au SIAM 2010 a été l'occasion pour le ministère de l'agriculture et de la pêche maritime et le ministère fédéral allemand de l'alimentation, de l'agriculture et de la protection des consommateurs de la république fédérale d'Allemagne de procéder à la signature d'un accord cadre qui

aura à procurer plus de valeur ajoutée à la coopération bilatérale.

En vertu de la déclaration commune afférente à cet accord, les deux parties entendent, d'une part, de mener un échange de vues sur les questions de politique et d'économie agricoles ainsi qu'en matière de protection des consommateurs et de sécurité sanitaires des aliments.

Et d'autre part, d'échanger des informations sur des questions portant un intérêt mutuel et se rapportant au développement du secteur agricole et du secteur de transformation des denrées alimentaires, du secteur vétérinaire, de la politique commerciale et de la coopération agricole. Sans oublier bien entendu les questions afférentes au phytosanitaires.

De ce fait, la première étape de la mise en œuvre de cette déclaration commune s'est soldée jeudi 29 avril, par la signature d'un accord sur la coopération dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments entre l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) du Maroc et l'Office fédéral pour la protection des consommateurs et la sécurité des aliments de la République fédérale d'Allemagne.

Pour M. Aziz Akenouch, ministre marocain de l'Agriculture et de la Pêche maritime, qui avait lors de son intervention à l'ouverture de cette journée allemande, à présenter la politique agricole Maroc et le potentiel en termes d'opportunités d'investissements qu'offre son terroir, la signature de cet accord de coopération jette les bases d'une plus ample coopération bilatérale qui serait inscrite dans le long et moyens termes.

Pour M. Gerd Müller, ministre adjoint au ministère fédéral de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs, cet accord serait à même de permettre de tripler le volume commercial bilatéral situé actuellement à 250 millions d'euros par an. Et chose importante, permettrait de converger vers des normes sanitaires et phytosanitaires communes qui seraient profitables pour les produits du terroir marocain en termes d'export et d'opportunités d'affaires.

N. BATIJE